

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Réclamation | : contact@mupras.com |
| Prise en charge | : pec@mupras.com |
| Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

24666

Matricule :

1619

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ABRAT

MICoud

Date de naissance :

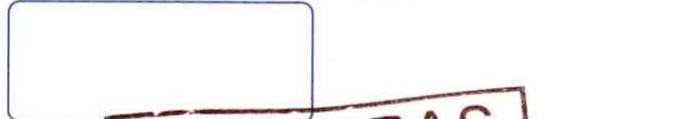
Adresse :

Tél. :

06 97 65 31 69 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

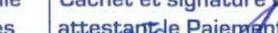
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07-03-2020	4	100		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Biologie Médicale Dr SOUFIANE El HARRAK Biologiste 570, Bd El Hedi Hay Moulay Rachid - Casablanca Tél. 05 22 77 43 81 Fax 05 22 77 43 82	07/03/2002	PS+40%	551,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	00000000
35533411	11433553
	B

[Création, remont, adjonction]

ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CLINIQUE DES PRINCES

Docteur : *Dr. TAJMI Med* - *Assistante des Princes* - *14, Rue Omar Slaoui - Casablanca* Le : *07.03.2020*

M. ABBATE - MELOUDE

NFS / PO

Scanner complet

CRP

Mé - Réal -

14, Rue Omar Slaoui - Casablanca - 1000 Casablanca - Tél. : 0522 27 52 50 - 0600 04 40 58 - Fax : 0522 27 61 32 - www.cliniquedesprinces@menara.ma

مختبر التحاليل الطبية للكلية
Centre de Biologie les Facultés
Dr. SOUFIANE Moudir
Biologiste
570, Bd Driss El Hadi G4
Hay Moulay Rachid - Casablanca
Tél. 05 22 71 43 81 Fax: 05 22 71 43 75

Centre de Biologie Les Facultés

مختبر التحاليل الطبية الكليات



BIOCHIMIE - CHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Souhami MOUNDIR

Biologiste Médical

Lauréat de la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Rabat



Facture

N° Facture : 2020-1009

N° facture : 2020-1009

Date : 07/03/2020

Date de prélèvement : 07/03/2020

Patient : Mr ABRATE Miloude

د مندر سهامي
احياني

خريج كلية الطب والصيدلة الرباط

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION GLOBULAIRE	80	107,20
Urée	30	40,20
Créatinine	30	40,20
IONOGRAMME SANGUIN	160	214,40
Protéine C Réactive (CRP)	100	134,00
Total B	400	536,00
APB	1,0	15,00
Majoration de garde		
Total		551,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Cinq Cent Cinquante Et Un Dirhams ***

مختبر التحاليل الطبية الكليات
Centre de Biologie les Facultés
Dr. SOUHAMAMI Moundir
Biologiste
560, Bd Driss El Harti G4
Hay Moulay Rachid - Casablanca
Tél. 05 22 71 43 81 - Fax 05 22 71 43 76

Prélèvement à domicile sur rendez vous

570, Bd Driss El Harti , G4 - Hay Moulay Rachid - Casablanca - Tél.: 05 22 71 43 81 - Fax : 05 22 71 43 78
E-mail : labocbf@gmail.com - Patente : 37970637 - RC : 384175 - IF : 24843059 - ICE : 001972412000010

Centre de Biologie Les Facultés

مختبر الطالب الكليات



BIOCHIMIE - CHIMIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VITROLOGIE - PARASITOLOGIE - HYDROLOGIE

Dr. Souhami MOUNDIR

Biologiste Médical

Centre de Biologie Les Facultés
Centre de Biologie Les Facultés

CBF

د متدر سهابي

احسانی

ترخيص كيسيت و مختبر و مختبر



N° 093061562



le 07/03/2020

Dossier N° : 070320-023

Nom : Mr ABRATE Miloude

Pvt du: 07/03/2020 19:04

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

ÉMERATION GLOBULAIRE

Valeurs Usuelles

Antériorité

Erythrocytes	:	2,79 M/mm ³	(4 - 5,7)
Hémoglobine	:	8,40 g/dl	(12 - 16)
Hématocrite	:	25,60 %	(40 - 50)
VGM	:	91,76 fL	(80 - 95)
TCMH	:	30,11 pg	(27 - 33)
CCMH	:	32,81 g/dl	(30 - 35)
Leucocytes	:	10940 /mm ³	(4000 - 10000)
Plaquettes	:	232000 /mm ³	(150000 - 400000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	73,4 % Soit 8030/mm ³	(2000 - 7500)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,9 % Soit 208/mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,2 % Soit 22/mm ³	(Inférieur à 150)
Lymphocytes	:	19 % Soit 2079/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	5,5 % Soit 602/mm ³	(40 - 800)
Au total	:	100 % Soit 10940,00	

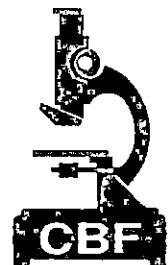
Le Biologiste

Prélèvement à domicile sur rendez vous

570, Bd Driss El Harti , G4 - Hay Moulay Rachid - Casablanca - Tél.: 05 22 71 43 81 - Fax : 05 22 71 43 78
E-mail : labocbf@gmail.com - Patente : 37970637 - RC : 384175 - IF : 24843059 - ICE : 001972412000010

Centre de Biologie Les Facultés

مختبر كلية الطب والصيدلة



BIOCHIMIE - CHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Souhami MOUNDIR

Biologiste Médical

Laboratoire de la Faculté de Médecine et de
Pharmacie de Rabat



N° 093061562

د مندر سهامي
احيافي

خريج كلية الطب والصيدلة الرباط

CBF

Mr ABRATE Miloude

Dossier N° : 070320-023

Page : 2/2

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Jrée	: 0,89 g/l	(0,18 - 0,5)	
Créatinine	: 38,10 mg/l	(9 - 14)	

IONOGRAMME SANGUIN

Sodium	: 137,00 mEq/l	(135 - 145)
Potassium	: 4,23 mEq/l	(3,5 - 5,4)
Chlore	: 107,00 mEq/l	(98 - 108)
Résérve Alcaline	: 19 mEq/l	(25 - 30)
Calcium	: 104 mg/l	(90 - 110)
Proteines totales	: 63 g/l	(65 - 80)

IMMUNOLOGIE

Protéine C Réactive (CRP)	: 65,30 mg/l	(Inférieur à 6)
---------------------------	--------------	-------------------

Nous vous remercions de votre confiance

Le Biologiste

Prélèvement à domicile sur rendez vous

570, Bd Driss El Harti , G4 - Hay Moulay Rachid - Casablanca - Tél.: 05 22 71 43 81 - Fax : 05 22 71 43 78
E-mail : labocbf@gmail.com - Patente : 37970637 - RC : 384175 - IF : 24843059 - ICF : 001972412000010